FEUILLETON.

ANGE PITOU.

Suite des Mémoires d'un Médecin,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

XXIX.

Scène à trois.

Andrée commença de reprendre ses sens sans savoir qui lui portait secours, mais instinctivement elle comprit que l'on venait à son aide.

Son corps se redressa, ses mains s'accrochèrent à l'appui inséparé qui venait à elle.

Mais son esprit ne ressaisit point avec son corps; il demeura vacillant, ébaucordi, somnolant pendant quelques minutes.

Après avoir tenté de la rappeler à la vie physique, M. de Charny s'empressait de la rappeler à la vie morale. Mais il n'éteignait qu'une folie terrible et concentrée.

Enfin, les yeux ouverts, mais hagards, se fixèrent sur lui, et avec un reste de doute sous reconnaître cet homme qui la soutenait. Andrée jeta un cri et le repousa durement.

Pendant tout ce temps, la reine détournait la vue; elle, femme; elle, dont la mission eût dû être de consoler, de fortifier cette femme, elle l'abandonnait.

Charny enleva Andrée entre ses bras vigoureux, malgré la défense qu'elle essayait d'opposer, et se retournant vers la reine toujours raide et glacée

—Pardon, madame, dit-il; mais il est sans aucun doute arrivé quelque chose d'extraordinaire. Madame de Charny n'a pas l'habitude de s'évanouir, et c'est la première fois, aujourd'hui, que je la vois privée de connaissance.

—Il faut donc qu'elle souffre beaucoup, dit la reine, revenant à cette sourde idée qu'Andrée avait entendu toute la conversation.

—Oui, sans doute, elle souffre, répondit le comte, et c'est pour cela que je demanderai à Votre Majesté la permission de la faire transporter jusqu'à son appartement. Elle a besoin du soin de ses femmes

—Faites, dit la reine, en allongeant la main vers une sonnette.

Mais au tintement de cette, Andrée se raidit, et dans son délire s'écria :

—Oh Gilbert ! ce Gilbert !

A ce nom la reine tressaillit et le comte étonné déposa sa femme sur un sopha.

En ce moment, le serviteur appelé par le bruit de la sonnette entra.

—Rien, dit la reine en lui faisant signe de la main de s'éloigner.

Puis, resté seule, le mouchoir à la reine regardèrent. Andrée avait refermé les yeux et paraissait en proie à une nouvelle crise.

M. de Charny, agenouillé près du sofa, la maintenait sur le meuble.

—Gilbert, répéta la reine, qu'est-ce que ce nom ?

—Je crois que je le connais, dit Marie-Antoinette; je crois que ce n'est pas la première fois que j'entends prononcer ce nom à la comtesse.

Mais comme si elle eût été menacée par ce souvenir de la reine, et que cette menace fût venue la chercher au milieu de ses convulsions, Andrée ouvrit les yeux, étendit les bras au ciel, et faisant un effort, se leva tout debout.

Son premier regard, regard intelligent, cette fois, se porta sur M. de Charny, qu'elle reconnut et qu'elle enveloppa d'une flamme caressante.

Puis, comme si cette manifestation involontaire de sa pensée eût été indigne de son ame de Spartiate, Andrée détourna les yeux et aperçut la reine.

Elle s'inclina aussitôt.

—Oh ! mon Dieu, qu'avez-vous donc, madame, dit M. de Charny, vous m'avez épouvanté, vous si forte, vous si brave, en proie à un pareil évanouissement ?

—Monsieur, dit-elle, il se passe des choses si terribles à Paris que, lorsque les hommes tremblent, les femmes peuvent bien s'évanouir. Vous avez quitté Paris ? oh ! vous avez bien fait.

—Grand Dieu ! comtesse, dit Charny avec le ton du doute, serait-ce donc pour moi que vous vous seriez fait tout ce mal ?

Andrée regarda encore une fois son mari et la reine, mais ne répondit pas.

—Mais, certainement, c'est cela, comte. Pourquoi en douteriez-vous ? répondit Marie-Antoinette. Madame la comtesse n'est point reine; elle a droit d'avoir peur pour son mari.

Charny sentit la jalousie cachée sous cette phrase.

—Oh ! madame, dit-il, je suis bien sûr que la comtesse a encore plus peur pour sa souveraine que pour moi.

—Mais enfin, demanda Marie-Antoinette, pourquoi et comment nous avons-vous trouvée évanouie dans ce cabinet, comtesse ?

—Oh ! cela me serait impossible à raconter, madame. Je l'ignore moi-même; mais dans cette vie de fatigues, de terreur, d'émotions que nous menons depuis trois jours, rien n'est plus naturel, ce me semble, que l'évanouissement d'une femme.

C'est vrai, murmura la reine, s'apercevant qu'Andrée ne voulait point être forcée dans sa retraite.

—Mais, reprit Andrée à son tour, avec le calme étonnant qui ne le quittait plus que dès qu'elle était redevenue maîtresse de son ame, et qui devait surtout plus embarrassant dans les circonstances où elle se trouvait, faisant qu'il n'était qu'affection, et couvrant tous sentiments sous d'aussi bienveillantes intentions, mais qu'elle avait bien hâte de voir finir, mais Votre Majesté m'excuse si je lui dis que j'ai besoin de l'air.

Et cette fois encore, le comte crut trouver dans les paroles de sa femme cet accent ironique qu'il avait remarqué un instant auparavant dans les paroles de la reine.

—Madame, dit-il à Andrée, avez une légère sévérité, à laquelle on soupçonnait que je vous n'eût pas accoutumée, il n'est pas étonnant que la reine sente des pleurs dans ses yeux, la reine aime son peuple, et le sang du peuple a coulé.

—Dieu a épargné heureusement le vôtre, monsieur, dit Andrée, toujours aussi froide, toujours aussi impénétrable.

—Oui, mais ce n'est pas de Sa Majesté qu'il s'agit, madame, c'est de vous; revenons donc à vous, la reine le permet ?

Marie-Antoinette fit un signe de tête en manière d'adhésion.

—Vous avez eu peur, n'est-ce pas ?

—Moi ?

—Vous avez souffert, ne le niez pas; il vous est arrivé un accident, lequel ? je n'en sais rien; mais vous allez nous le dire.

—Vous vous trompez, monsieur.

—Vous avez eu à vous plaindre de quelqu'un, d'un homme ?

Andrée pâlit.

—Je n'ai à me plaindre de personne, monsieur, je viens de chez le roi.

—Directement ?

—Directement. Sa Majesté peut s'informer.

—S'il en est ainsi, dit Marie-Antoinette, ce serait la comtesse qui aurait raison. Le roi l'aime trop et nait que de mon côté je lui porte une trop vive affection pour l'avoir dédoublée en quelque chose que ce soit.

—Mais, dit Charny insistant, vous avez prononcé un nom ?

—Un nom ?

—Oui, en revenant à vous.

Andrée regarda la reine comme pour en appeler à elle ; mais soit que la reine ne la comprît point ou ne voulût point la comprendre :

—Oui, dit-elle, vous avez prononcé le nom de Gilbert.

—Gilbert ! j'ai prononcé le nom de Gilbert ! s'écria Andrée avec un accent tellement empreint d'épouvante, que le comte fut plus ému de ce cri qu'il ne l'avait été de l'évanouissement.

—Oui, fit-il, vous avez prononcé ce nom.

—Ah, vraiment ! reprit Andrée ; c'est étrange.

En peu d'jus, comme le ciel se referme après l'éclair, la physionomie de la jeune femme, si violemment altérée à ce nom de Gilbert, reprit un ré réglé, et à peine quelques muscles de ce beau visage continuèrent-ils à trembler imperceptiblement, comme s'évanouissant à l'horizon les derniers bruits de la tempête.

—Mais, dit-elle, je ne sais.

—Vous ne savez pas, répète la reine. Voyez, chercher, ma chère Andrée, vous ne savez pas, madame, dit le comte à Marie-Antoinette, si c'est le hasard qui vous a conduite ici ?

—Le hasard ! répéta Andrée, il est étrange, en effet, que ce soit le hasard qui m'ait conduite ici, mais ce hasard a pu seul me conduire ici, d'un habile chercher qui arrive d'Angleterre, je crois, et qui vient de m'en faire le récit, de Lafayette.

—Et vous l'demande le comte.

—Et vous l'répète Andrée avec un sérieux parfait, je ne le connais pas personnellement, mais on dit que c'est un homme fort honorable.

—Alors, reprit la reine, pourquoi cette émotion, chère comtesse ?

—Cette émotion ! Ai-je donc été émue.

—Oui, en cet dit qu'en prononçant ce nom de Gilbert vous épouvantiez comme une fortune.

—C'est possible; voilà ce qui est arrivé, j'ai rencontré dans le cabinet du roi un homme vêtu de noir, un homme à la figure sévère, qui parlait de choses sombres et terribles, il raconnait avec une sérieuse réalité les événements de M. de Launay et de M. de Flesselle. J'en ai été les événements de M. de Launay et de M. de Flesselle. J'en ai été épouvantée, et je suis tombée en faiblesse, comme vous avez vu. Peut-être étais-je parlé; peut-être étais-ai je prononcé le nom de ce M. Gilbert.

—C'est possible, répéta M. de Charny, évidemment disposé à ne pas prendre l'interrogatoire plus avant; mais à cette heure, vous êtes rassurée, n'est-ce pas ?

—Complètement.

—Je vais alors vous prier d'une chose, monsieur le comte, dit la Reine.

—Je suis, madame, aux ordres de Votre Majesté.

—Allez trouver MM. de Besenval, de Broglie et de Lambresac, dites-leur de faire cantonner leurs troupes dans les positions où elles se trouvent, le roi verra demain en conseil ce qu'il y a à faire.

Le comte s'inclina, mais prêt à sortir il jeta un dernier regard sur Andrée.

Ce regard était plein d'affectueuse inquiétude.

Il n'échappa point à la reine.

—Comtesse, dit-elle, ne rentrez-vous point chez le roi avec moi ?

—Non, madame; non, dit vivement Andrée.

—Pourquoi cela ?

—Je demande la permission à Votre Majesté de me retirer chez moi: les émotions que j'ai éprouvées me font ressentir le besoin du repos.

—Voyons, comtesse, soyez franche, dit la reine; avez-vous eu quel que chose avec Sa Majesté!

—Oh ! rien, madame, absolument rien.

—Oh ! dites-le si cela est. Le roi se ménage pas toujours mesurage.

—Le roi est, comme d'habitude, plein bonté pour moi, mais...

—Mais vous aimez aussi ne pas le voir n'est-ce pas ? Décidé-ment il y a quelque chose là-dessous, comte, dit la reine avec un feint sourire.

En ce moment Andrée envoya à la reine un regard si expressif, si suppliant, si plein de révélations, que celle-ci comprit qu'il était bonne de ne point insister cette pauvre guerre.

—Eh bien, comtesse, dit-elle, laissons M. de Charny faire le commandant dans le fort chargé, et rentrons vous chez vous en restant là, à votre volonté.

—Merci, madame, dit Andrée.

—Allez donc, monsieur de Charny, poursuivit Marie-Antoinette, tout en remarquant l'expression de reconnaissance qui se répandait sur le figure d'Andrée.

Cette expression, la comte ne l'aperçut point ou ne voulut point l'apercevoir; il prit la main de sa femme et la complimenta sur son retour de ses forces et de ses couleurs.

Puis, s'inclinant avec un profond respect devant la reine, il sortit.

Mais tout en sortant il crêna un dernier regard avec Marie-Antoinette.

Le regard de la reine disait : Revenez vite.

Celui de comte répondait : Aussi vite que je pourrai.

Quant à Andrée, elle suivait, la poitrine oppressée, haletante, chacun des mouvements de son mari.

—Mais enfin vous me direz.....

—Tout, tout, si Votre Majesté l'exige. Mais cachez-moi.

—Entrez dans mon boudoir, dit Marie-Antoinette, vous en sortirez quand le roi sortira lui-même. Soyez tranquille, votre captivité ne sera pas longue; le roi ne sera pas longtemps ici.

—Oh! merci! merci! s'écria la marquise.

Et s'élançant dans le boudoir, elle disparut au moment où le roi, ouvrant la porte, apparaissait lui-même sur le seuil de la chambre.

Le roi entra.

(*A continuer.*)

Maison d'expédition pour la Californie.
DEERING & CO.
Expédient par les steamers pour CHAGRES, PANAMA et la CALIFORNIE les marchandises qui leur sont confiées à cet effet.
DEERING & WILEY, Agents.
BUREAU chez SHELDON & POTTER, marchands de papier 57 RUE DU CAIRE. 24 lev

LIQUIDATION
POUR CAUSE DE DÉPART.
Vente comptant à 50 pour cent au-dessous du cours actuel.
M. A. Barraud,
ENCOUREUR ROYALE EN ORLEANS,
PARTANT pour France, prévient le public qu'à partir de lundi 16 mars, il commencera la liquidation de son beau magasin se composant de: parfumerie, brosserie, peignes écaille, gantoucheries, bretelles, cravattes, chaussettes, et articles de fantaisie, jouets d'enfants, porcelaines et cristaux, &c., &c.
Une forte quantité d'éponges fines et ordinaires.
Un lot d'essences, qualité supérieure.
Eau de fleur d'oranger en calagnous et par douzaines.
Pommade à la livre tière quatre francs et meilleurs les coiffeurs qu'elle trouveront chez lui un grand assortiment de cheveux, tels que nattes et bandeaux, frisettes à 50 sous la pièce.
Les marchands et particuliers peuvent visiter cet établissement et s'assurer du bas prix de toutes ces marchandises.
Les personnes qui ont des comptes dans la maison sont invitées à les faire régler. 24 mars

Marchandises Seches.
Toileries.
LES soussignés viennent de recevoir les marchandises suivantes
Toiles d'Irlande 4/4 sans apprêt.
do do pour taies d'oreiller.
do do à draps en 6, 10 et 12/4.
Ouvrée damassée pour nappes et 10/4.
Napperdamassée, en toutes grandeurs.
Serviettes do do do.
do et services toile à barres rouges.
Ouvré à œil de perdrix, ouvré de Russie.
do dit Huchaback.
Toiles de Paris et batiste.
Cambrics-batiste, dits pour chemises.
Coutil uni blanc et écru
do fantaisie, un grand assortiment.
Toiles du Nord.
Linge et tablé d'épreuve.
Brins de jour moustiquaire.
Ajoutons à ce grand assortiment d'autres marchandises, convenables pour la saison, et que nous offrons au public à des prix modérés.
BARRIÈRE, LACARRÈRE & CO.
24m 20, rue de Chartres

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ ! dit l'Ecriture— Les enfans des hommes doivent obéir avec joie à ce commandement. Le sexe prétendu faible CHARMA, DU, LAMARTE et LEVERETT, l'ont compris, en ne laissant dans les cas de débilité, impuissance, et toutes les irrégularités de la nature. Il ne prétend rien qu'il ne puisse tenir. C'est le grand Praticien sexe des natures debiles et c'est un remède certain pour les jeunes mariées et sans progéniture. Il guérit, dans les deux sexes, les maladies, les douleurs, les faiblesses des organes génitaux, les affections nerveuses, lymphatiques, etc. C'est un remède sans pareil pour les maladies de poitrine, indigestions, tablées musculaires, souffrances physiques. Il est d'un goût agréable et d'une valeur inqualifiable pour les personnes aisées.
ATTENTION—Toute bouteille qui ne porte pas la signature de Judson & Co, New-York, seul agent américain) est contrefaite.
ATTENTION, LISEZ ET RAPPELEZ-VOUS
Une contrefaçon du célèbre élixir de Jésus est depuis quelque temps en vente avec le nom de Levi Judson sur l'enveloppe. Le dit Levi Judson est inconnu dans le négoce à Londres. Le Docteur Cockle, que l'on croit être l'inventeur et le vendeur réel de la dite contrefaçon du Jesu Cordial.
Rappelez-vous que le véritable élixir porte le nom de LEVI JUDSON sur l'enveloppe et que la véritable est celle de
JUDSON & CO.
No 9 John street, New-York.
Seul agent pour l'Amérique, établi en 1844
A vendre à la Nouvelle-Orléans par WRIGHT & CO, 151 rue Chartres et à Mobile par le Dr J. TUCKER et au Naches par MITCHELL.
10 mar—6m

B. TAXOTT & Cie,
Encaqueur Toulouse et Chartres,
VIENNENT de recevoir par divers navires, un assortiment de marchandises, telles qu'une grande variété de jouets d'enfants, poupées, habillées en peau, boîtes de Lillaine, accordéons et pelisses dre, bonneterie et ganterie de toute description, graffes en Alexandre, aiguillets et gaiton, peignes à nœud, dentelles et Blas en velours, coutellerie, fer battu, métal et mécaniques à utiles, couteaux de poche et de table, manche d'ivoire, cartes à jouer et papier à écoler, encre, plumes, crayons et papier à lettre, veilleuses, vaporiser et éponges assorties, brosses, dentelles et fil couleur en bobine, fil pistolet, soie, bleu, écru et autres divers, savon, Maily, transparent et autre parfumerie. Aussi—Une grande variété d'autres articles. 10 dec

C. Bertrand,
LAMPISTE, No 217, rue Royale,
VIENT de recevoir un grand assortiment de lampes cercelles, modérateurs et autres, ainsi que à carbonnet et porcelaine, article tout nouveau pour ornement, et se charge de toutes réparations. Huile fine française, spéciale pour lampes carcel, très et modérateur, mèches de verre et mèches, location de lumpes pour bals et autres, huile chimique, camphine, gaz pour lampes Vitet; tuyaux en zinc, tels que lampes, bains de siège bains de pieds, baqueté, installation de bains, bitre parisien, couvertures en zinc, garantie vingt ans ouvrage de bâtisses en tous genres. 23 oct—a

A. Hernandez,
Grand Magasin de Cigares et Tabac extra-fins de la Havane.
RUE ROYALE, 132, HOTEL ST-LOUIS.
HERNANDEZ a l'honneur de prévenir le public que son magasin vient d'être transféré à côté de celui qu'il occupait rue Royale, entre Saint-Louis et Toulouse (Hotel Saint-Louis), et maintenant ouvert.
Tout ce qui luxe et l'élégance peuvent exiger a été réunis dans ce magasin. On y trouvera constamment des habanos de toutes sortes, de première qualité, des cigares de premier choix. Il ne négligera rien pour se mainin de ce que le marché de la Havane a seul offert de plus recherché, et il espère que le public lui continuera du nouveau local le patronage qu'il lui avait accordé dans l'ancien.
11 janv—a

Bois de construction ! Bois de construction !
LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de bois blanchis, tels que planches, platonde et voliges, aussi, de bois de construction, de toutes dimensions, qu'ils offrent à vendre aux prix réguliers du marché, soit pour du comptant, soit pour des à-cy-platonde de la ville.
Tous les ordres qui leur seront adressés sont à leur bureau rue du Vieux Bassin, encoignure Toulouse, ou chez leurs agents, MM. Legendre et Ferrier, No 11, rue Bienville, seront remplis dans le plus bref délai. 12 mars DE POUILLY & GAGNET

EN débarquement du navire Isaac Newton, venant de Bordeaux.
4 quarts-pipes vieux cognac, 4e p. F. Hamel,
4 do do do Rochelle 4e Th. Henry,
10 do do do Rochelle 4e Th. Henry,
43 barils vin blanc Haut-Sauterne.
A vendre par X. LAMBERT,
4 mars No 62, rue des Magasins.

MATCHES.
LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Citronier, No 400 en celles de M. Lecouse, de New-York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 156, rue de Chartres. 3m

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—1000 caisses en magasin, formant un grand assortiment de marchandises de saison convenable pour le marché de la ville et de la campagne, à vendre par G. W. DUNBAR
8mars 5, rue des Magasins

Bottes et Souliers
124 caisses maintenant en déchargement de la barque Bertha et du steamship Chico, à vendre par G. W. DUNBAR
16 janv 5, rue des Magasins

EAU DE VIE de la Rochelle—
25 quarts-pipes } Alexandre
25 bouteilles do } Swayrate,
Ayant droit au drawback et à vendre par
17mars A. CARRÈRE, 25, Vieille Levée.

Grates—Grates.
1000 GRATES de toutes grandeurs et de tout genre, à vendre par les soussignés, à des prix réduits, lesquels se chargent de les faire porter partout où l'on peut le desirer.
B. MASPERAU & Co,
20 sep No 25 rue Conde.

VIN BLANC et rouge supérieur—
25 caisses vin blanc Haut Sauterne, Château Iquem.
25 caisses vin rouge Martinez Segur 1840.
50 caisses vin rouge La Lune 1st cru, 1844.
50 do do Pape Clement, 1841.
168 do do Chateau Hermitage 1844.
177 do do Capterne Medoc 1846.
33 do do St-Estephe de 1847.
En magasin et à vendre par A. CARRÈRE,
17mars 25, Vieille Levée.

P. LONGIN, 47, Vieille Levée, offre de vendre
170 barriques de vin P. Durand, au drawback;
190 do do en magasin;
150 quarts de vin de Porto Miguel Reig. do;
190 do do P. Gouvent, do;
190 do do de Madère do do;
28 barriques vin de Bordeaux, pr famille, do;
90 do do pour l'ordinaire, do;
3 do do Me doc Tardieu, do;
200 caisses de vins fine Médoc;
6 paniers de vin de Champagne A Garreau;
30 paniers d'huile d'olive Pagnol. 31 mars

CONRAD BREGENZER,
SUCCESSEUR DE F. WEIL,
A L'HONNEUR de faire savoir aux artistes et amateurs de PIANOS, qu'il vient de recevoir, par le dernier arrivage, des PIANOS de premier ordre, de la fabrique de M. Pleyel; jouant à queues, piccios et obliques; avec un magnifique piano à queue de sept octaves, de la fabrique de M. Erard. Ils sont tous garantis pour leur solidité, à des prix très modérés. On fait des échanges.
Location, accord et réparations, rue Royale, 227, entre Dauphine et Ste-Anne. 6 fev—fin

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
24 mars 1851.
CONFORMEMENT aux résolutions adoptées par le Conseil de la Municipalité No. Un, en séance du 11 juin 1850—Avis est par le présent donné que le 21 d'avril 1851, à midi précis, à son bureau, je vendrai au rabais, le contrat pour le revêtement en coquille de la rue Bienville, à partir de la rue Claiborne jusqu'au Chemin de la Métairie, et la confection des ponts qui seront nécessaires. Le tout d'après les plans et spécifications déposés au bureau du voyer.
A D CROSSMAN,
25mars Maire.

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,
A reçu une commission pour prendre des actes ou requérir des absens, pour administrer des serments, prendre des témoignages, recevoir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivans, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU NORD, CAROLINE DU SUD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE et TEXAS. 29avril—1an

J. MENARD,
181, Vieille Levée, entre Hôpital et Quartier, VIENT de recevoir par les navires Emperor et Astraean le complément de son assortiment de graines potagères pour le printemps et l'été, un très bel assortiment de graines et oignons de fleurs, 12,000 griffes asperges de Hollande, vignes de quatre variétés différentes, groseilliers à grappes, blanc et rouge, pêchers et figuiers de diverses variétés. On trouvera également dans son établissement une grande variété de plantes, arbustes et rosiers, le tout de premier choix. Graines fourragères, luzerne, trèfle rouge, trèfle à mouton, St. Foin, betterave champêtre, carottes fourragères à collet vert, choux à mille têtes, choux Cavelier, choux moelleux.
Les tout à vendre à des prix modérés. S'adresser au magasin pour voir la serre. 5 fev

LES soussignés, MARCHANDS DE GRAINES appellent l'attention du public et de leurs amis sur le bel assortiment de graines qu'ils ont en leur commerce en magasin.
Ils ont reçu également en main un assortiment d'outils de jardinage, pois à eau, pois à fleurs, cages, vases à eau et à fleurs, pots cassés, herbiers, plants de tabac, plantes, arbustes, etc.
Ils ont pris leurs mesures pour recevoir constamment des graines fraîches pour chaque saison et les recevront directement des pépinières de Comstock, Ferre & Co, de Wethersfield. Ils fournissent les pratiques à des prix raisonnables et avec toutes soins possibles.
Les ordres pour les articles ci-dessus accompagnés de l'adresse d'un correspondant en ville, seront remplis dans le plus bref délai.
A. CARRÈRE,
Aussi—Pour vache de la Caroline, maïs, avoine, blé, farine de maïs, chanvre, millet, pois noirs, etc.
COMSTOCK & Co.
Magasinde graines, No 11, rue Commune, encoignure Tchoupitoulas
3 sept—1an

Graines à Fleurs et de Jardinage
LE soussigné vient de recevoir par le navire Hero, un assortiment de graines de jardinage, comprenant:
Aubergines, Fève à Plates,
Poivre, epinards,
Hirisseau à ramer,
Cinq espèces de Maïs, Graines pour oiseaux,
ainsi poids Dalhias doubles,
10,000 pieds d'asperges
Les marchands de la ville et de la campagne peuvent s'approvisionner par 100 ou 1000 paquets pour la vente au détail. Aussi graines en cases contenant un assortiment complet pour l'usage des plantations.
Graines à fleurs en paquets, contenant vingt variétés.
Ces graines proviennent de la pépinière de S. Maupay, de Philadelphie, et sont garanties sous bons les rapports.
G. MAUPAY, Marchand de Graines,
5 fev 67, rue Chartres, près la rue du Camp.

LA VÉRITABLE
Huile de Foie de Morue,
DE RUSTHTON, CLARK & CO.
Pour la Consomption, les Affections Scrofuleuses, Rhumatismes, la Goutte, &c.
LE Dr WILLIAMS, célèbre médecin de Londres, atteste qu'ayant conservé des notes sur 284 cas de consomption qu'il a eu à traiter de l'huile de foie de morue, il a reconnu que 206 avaient été ou radicalement guéris ou grandement améliorés, et qu'il est d'opinion que l'huile de foie de morue, lorsque elle est pure, fraîche et convenablement préparée, est plus efficace que tout autre remède employé dans ces cas de maladies. Tout dernièrement, un journal anglais consignait le fait que depuis qu'on fait un grand usage de l'huile pure de foie de morue en Angleterre, le chiffre des décès par la consomption était diminué d'environ quarante pour cent.
Autant cette huile est efficace lorsqu'elle est pure, autant elle est malfaisante lorsqu'elle n'a pas cette qualité, et dérange les organes digestifs et met de désordre dans tout le système.
Nous sommes heureux de pouvoir avancer que beaucoup de personnes qui ayant fait usage d'une autre huile que la sôtre, sans pouvoir obtenir d'amélioration dans l'état et s'abandonnant au désespoir de ne pas voir se guérir, ont obtenu des meilleurs résultats en se servant de celle de notre manufacture.
Afin de mettre le public à même de connaître quelle est la véritable huile de foie de morue, nous apposons notre signature aux bouchons des bouteilles, et nous garantissons ainsi que l'on obtiendra les résultats désirés.
Cette huile est préparée et vendue, en gros et en détail par RUSHTON, CLARK & Co, chimistes et droguistes, No 10, rue Broadway, No 10, Astor-House 273, Broadway, et Irvin-House, New-York, et par les principaux droguistes des Etats-Unis et de l'Amérique.
En vente à la Nouvelle-Orléans, chez E Jarvis & Co; J. Wright & Co, Sickles & Co, Randolph & Hope, et chez les pharmaciens de toute ville.
ATTENTION—Ayez soin de bien observer si notre signature se trouve sur le bouchon de la bouteille—sans, vous aurez la véritable huile.
22 fev—3m

La société existant en cette ville sous la raison Léon Le Bondidier & Co étant arrivée à son terme est dissoute à partir de ce jour. Monsieur Léon Le Bondidier reste seul chargé de la liquidation. Toutes les personnes à qui cette société peut devoir devront présenter immédiatement leurs titres à M. Léon Le Bondidier qui est prêt à y faire droit. Celles qui doivent sont respectueusement priées de vouloir bien venir au plus tôt régler entre ses mains, son départ pour l'Europe étant fixé à une époque très rapprochée.
Nouvelle Orléans, 1er mars 1851.

Victor,
RUE ST-CHARLES No 16,
A L'HONNEUR d'annoncer à ses nombreux clients et au public en général, qu'il continuera pour son propre compte le même genre d'affaire aux quelles, comme associé de MM. Léon Le Bondidier & Co, il a pris part jusqu'à ce jour.
Il profite de cette circonstance pour remercier les bontés de sa maison du libéral patronage dont ils l'ont favorisé et pour les prier de vouloir bien lui en accorder la continuation. Ses efforts tendront toujours à le justifier.
Il vient de recevoir par les navires Beatrice, Charlemagne et Brunswick ses MARCHANDISES DE PRINTEMPS 27 DÉPÊCHE, se composant en partie de gants soie, gants fil d'écosse, de couleur, cravates légères pour l'été chemisettes de toutes qualités, chemises toile, de toile et coton, porte-monnaies portes-cigares, cannes, poignards. Ces articles venant se joindre au stock déjà considérable qu'il avait en main, rendent son assortiment aussi complet qu'un puisse le désirer en articles de toilette pour hommes.
Il debutera aussi en ce moment quelques jolies voitures d'enfant qu'il offre à des prix très raisonnables.
Des ouvriers adroits et attentifs seront toujours à la tête de son salon de coiffure ou, pour le lavage de la tête il emploie un liquide dont l'effet est admirable et dont le secret est sa propriété. 26mars

Succession de John McDonough.
LES personnes devant à la succession McDonough sont requises de payer entre les mains des exécuteurs de la dite succession, et celles qui ont des réclamations contre la même succession sont invitées à les présenter au bureau des executeurs, encoignure des rues Bourbon et Royale.
C. Roselius, } Executeurs
F. B. D'Aquin,
Wm E. Leverich,
A. D. Crossman,
J. Spear Smith. } Testamentaires.
16 janv

A VIS—Les personnes qui désirent louer quelque propriété appartenant à la succession de feu John McDonough, sont invitées à s'adresser par écrit aux exécuteurs testamentaires et à déposer leur demande au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale, et devant Banque de l'Union.
C. ROSELIUS, C. W. E. LEVERICH
F. B. D'AQUIN, A. D. CROSSMAN.
5nov Exécuteurs Testamentaires.

15000 LIVRES Chlorure de Chaux, première qualité, à vendre par
J. DUCLOUX, Pharmacien,
rue de la Levée, Troisième Municipalité,
vis à vis le marché du port.
De plus, 4,000 livres quantité inférieure, qui convient parfaitement pour désinfecter les lieux publics
5 sep—a

J. DUCLOUX, Pharmacien,
Rue de la Levée, No. 7, en face le marché du Port, 3me municipalité,
VIENT constamment un grand assortiment de medicamens frais et bien préparés
Aussi—Médecines patentées, telles que Pectoraux, infaillibles pour guérir la fièvre intermittente, quel que soit son caractère.
Opiat Rafraîchissant,
Remède souverain contre les maladies secrètes, Mixtures contre les diarrhées. 21 nov—

CHANGE sur France, à vendre par
AUG. MOLIER,
27 déc 90, rue St-Louis.

PLATRE à ENGRAIS—100 barils, à vendre par
THS. BLOIS,
25 fev 91, rue des Magasins

CAFE—200 sacs, de la Havane, en magasin et à vendre par JOSEPH MITCHEL,
31mars 36, Poydras.

MAUL QUEYROUZE a entre procuration générale à partir du 12 courant.
1janv—1m QUEYROUZE & LANGSDORFF.

RIZ—25 barriques Caroline prime, en magasin et à vendre par JOSEPH MITCHEL,
31mars 36, Poydras.

CAFE—200 sacs Rio, en magasin et à vendre par JOSEPH MITCHEL,
31mars 36, Poydras.

Avis Judiciaires.

Succession de Louis Bierra.
PREMIERE Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, ALF. ROUSSEAU,
5av—3en10j Greffier

Succession de Jean Louis Rabaud.
PREMIERE Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, ALF. ROUSSEAU,
5av—3en10j Greffier

Succession de Louis Charles Marie, comte de Gaalon.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Martin Hoye, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. P. M. BERTIN,
5av—3en10j Député Greffier

Succession de John McDonogh—No. 4,112.
CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles la resignation de John Gibson de la ville de Baltimore, Etat du Maryland, comme un des exécuteurs testamentaires de la succession de feu John McDonogh, ne serait point accepté; et le dit John Gibson, déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.
Par ordre de la Cour, J. O. CHALON,
27 mars—36en10j Dep. Greffier

Joseph Newton vs ses créanciers.
CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Les créanciers de l'insolvable ci-dessus, le présent notifiés d'avoir à comparaître en l'Etude de F. W. Hatakson, notaire public en cette ville, samedi le 12 d'avril 1851, à six heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires dudit insolvable, et ils sont de plus notifiés que toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens dudit insolvable sont suspendues et que A Foun, Esq., est nommé pour représenter les créanciers absens dans cette affaire.
Par ordre de la Cour, J. O. CHALON,
18mars—36en10j Dep. Greffier

AVIS.
CONFORMÉMENT au jugement rendu par la Cinquième Cour de District de la Nile-Orléans le 3 août 1850, les soussignés, nommés commissaires pour un décret, en faveur de Jacques Lafourcade, hypothèque projetée de la rue Bienville, de la rue Claiborne au Chemin de la Métairie, et ainsi de suite en avant, ordonnent par le présent avis, que les personnes ayant à toutes personnes intéressées qui ont déjà entre les mains du greffier de ladite Cour copie du décret susdit, et ayant enregistré avec un plan y annexé pour l'inspection de tout intéressé, et que le 15 avril prochain le rapport de ladite évaluation et assessement sera présenté par les soussignés à la Cour du Sme District de la Nile-Orléans pour être confirmé conformément à la loi.
Toutes les personnes intéressées qui seraient lésées par ledit assessement devront, dans les dix jours qui suivront immédiatement ledit présent avis, déposer au greffe de ladite Cour leurs objections par écrit, afin que lesdits commissaires puissent reconsidérer leur estimation et leur assessement, ou telle partie à laquelle on aura objecté et les corriger si ces objections leur paraissent fondées, et cela entre l'expiration de 10 jours après la dernière publication et le jour ci-dessus fixé pour faire leur rapport à la Cour.
Ja REYNES,
R RICHARDSON, } Commissaires.
L. SUEGI,
24m—31mars,5av

AVIS.
LES soussignés, nommés en vertu d'un ordre de la Troisième Cour de District, commissaires d'ouverture des rues Historie, de Marais et de Mystère et pour faire une estimation juste et équitable de la perte ou du gain qui pourra en résulter pour les propriétaires des terrées bâtisses requises pour la dite ouverture, ainsi que la dépréciation ou plus value des propriétés environnantes les terrains et maisons situés dans le voisinage des dites rues, ont, par ce présent avis, informé les propriétaires et autres intéressés que le dit rapport sera présenté à la Cour du Sme District de la Nile-Orléans, le 14 mars courant, au greffe de la dite Cour, un tableau de la dite estimation avec un plan y annexé, lequel tableau et plan ont été conformément à la loi pour être examiné par les parties intéressées pendant vingt jours, après lequel il sera procédé à la dite Cour pour être confirmé ou homologué, et toutes personnes dont les droits ou les intérêts seraient lésés par le dit tableau, devront dans les dits jours qui suivront immédiatement la publication du présent avis, déduire leurs raisons par écrit.
Nouvelle-Orléans, le 14 mars 1851.
G. BELLOCQ,
P. MARSOUDET,
J. E. HOLLAND.
14av—4,10,16

QUARTIER Général—Première Division M. L. Nouvelle-Orléans, 22 mars 1851—Ordre spécial No 10—Pour l'élection d'un brigadier général pour la deuxième brigade de la milice de la Louisiane.
Conformément aux ordres émanés du quartier général du commandant en chef, une élection pour un brigadier général de la deuxième brigade, (en remplacement du brigadier général R O Martin, dont la commission est expirée) aura lieu samedi, 19 d'avril 1851, sous la surveillance des officiers ci-après nommés, dont